



Calorifugeur

Le monteur en isolation thermique (également appelé calorifugeur) pose ou retire des matériaux isolants sur des tuyauteries, cuves, appareils... pour les protéger de l'environnement extérieur et éviter les pertes ou les gains de chaleur. Il intervient souvent avant les autres corps de métier, lors des opérations de maintenance, pour leur permettre d'atteindre le matériel sur lequel ils doivent travailler et, dès l'intervention achevée, pour remettre en place le calorifuge. Il peut être amené à poser ou à appliquer les calorifuges qu'il a réalisés en atelier, à tracer, à préfabriquer et à assembler les tôles de protection. Sur site, il adapte et pose différents types d'isolants (cellulaires, fibreux) afin d'isoler thermiquement des ensembles chaudronnés et des tronçons de tuyauteries. Il monte et ajuste les revêtements (préfabriqués et/ou du commerce) afin d'assurer une protection mécanique, d'empêcher les infiltrations d'eau tout en conservant l'esthétique de l'ouvrage. Avant de réaliser ces opérations, il peut être amené à déposer et à récupérer partiellement le calorifugeage existant. Comme il intervient souvent en hauteur, une coopération avec les échafaudiers est très courante et ils doivent, ensemble, respecter les règles de sûreté et de sécurité.

À savoir

PRÉREQUIS

/

COMPÉTENCES REQUISES

/

NIVEAU DE FORMATION

/